



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCGSG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

Le CNE
ELECTRONIQUE
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

INFRASTRUCTURE

02

ADMINISTRATION

02

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@arp.cm
Internet : www.arp.cm

N° 1225

12 Janvier 2017

12 January 2017

17H09/5:09 PM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	003/AON/DDMAP/CDPM/SPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/DDMAP/CDPM/SPM/2017 DU 27 DECEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUGGA DUBBI (LOT) ET L'ECOLE PUBLIQUE DE KONA DJENAI (LOT 2) EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-01-2017

2	Reference	N°002/AONO/DDMAP/SPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/DDMAP/SPM/2017 DU 27 DÉCEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE WASSANDE DANS LA COMMUNE DE MBE EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-01-2017

3	Reference	N°001/AONO/DDMAP/CDPM/SPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DDMAP/CDPM/SPM /2017 DU 27 DÉCEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BELEL DANS LA COMMUNE DE BELELEN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-01-2017

4	Reference	01/AONO/PR/MINMAP/SG/ES/CRPM/2017 du 11/01/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/PR/MINMAP/SG/DR/ES/CRPM/ 2017 DU 11 JANVIER 2017 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION MT/BT TRIPHASÉ DE L'AXE HÔPITAL RÉGIONAL DE BERTOUA - MORNOU 2 (GIC PROTCAO) DANS LE DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-02-2017

5	Reference	02/ AONO/PR/MINMAP/SG/ES/CRPM/2017 du 11/01/017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/PR/MINMAP/SG/DR/ES/CRPM/ 2017 DU 11 JANVIER 2017 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE À MORNOU2 (GIC PROTCAO) DANS LE DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-02-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference N°002/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOM ET DJEREM/2017 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOM ET DJEREM/2017 DU 10/01/2017. POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE TIGAZA GRPE I Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 13-02-2017
----------	---

7	Reference 01/16/AONO/CSPH/CIPM Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/16/AONO/CSPH/CIPM DU 12 JANVIER 2017 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUE BUREAUX A LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 07-02-2017
----------	--

8	Reference 01/16/AONO/CSPH/CIPM Lire Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°01/16/AONO/CSPH/CIPM OF 12 JANUARY 2017 FOR THE PROVISION OF OFFICE MULTI-RISK INSURANCE IN THE HYDROCARBONS PRICES STABILIZATION FUND. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 07-02-2017
----------	--

9	Reference N°000001/C/CCAA/DG/DI/SDMP/SMI du 09 JAN 2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°000001/C/CCAA/DG/DI/SDMP/SMI DU 09 JAN 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 00157/AONO/CCAA/CIPM/2016 DU 30 AOÛT 2016 RELATIF À LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ANNEXE DE LA CCAA. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	--

10	Reference N°000002/C/CCAA/DG/DI/SDMP/SMI du 09 JAN 2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 000002/C/CCAA/DG/DI/SDMP/SMI DU 09 JAN 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00175/AONR/CCAA/CIPM/2016 DU 23 SEPTEMBRE 2016 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ORGANISATION PAR POSTE DE TRAVAIL À LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

11	Reference COMMUNIQUE RADIO Lire Titre/objet COMMUNIQUE RADIO N° 077/CR/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT/2016 (DIFFUSER PLUSIEURS FOIS À L'ANTENNE) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

	Reference	1574/D/MINEPAT/CAB du 09/01/2017 Lire
12	Titre/objet	DECISION N°1574/D/MINEPAT/CAB DU 28 DÉCEMBRE 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0067/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR L'OUVERTURE D'UNE PISTE À MEKALAT AVEC AMÉNAGEMENT DES ACCÈS AU PONT SUR LA RIVIÈRE LONGO, ARRONDISSEMENT DE ZOÉTÉLÉ, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
	Reference	36/DM/C/MOG/2016 Lire
13	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 011/DM/C/MOG/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ OBJET D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/C-MOG/CIPM/2016 DU 24 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT MULTIPLE SUR LE MAYO KWADJITCHE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DÉPARTEMENT DU MAYO -TSANAGA. FINANCEMENT, RESSOURCE PROPRE (BUDGET COMMUNE DE MOGODÉ)-EXERCICE 2016
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
	Reference	N°030/ONIT/RDPC-AD/RTB-AD/ICS/2016 Lire
14	Titre/objet	ADDITIF N°012/AD/PR/MINMAP/SG/DR/AD/SMIIMPORTANT PROROGATION DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°030/AONO/DRMINMAP-AD/CRPM-AD/SMI/2016 DU 14 NOVEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES FORAGES DANS LA COMMUNE DE BELEL, RÉGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA VINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/DDMAP/CDPM/SPM/2017 DU 27 DECEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUGGA DUBBI (LOT1) ET L'ECOLE PUBLIQUE DE KONA DJENAI (LOT 2) EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , 0
IMPUTATION
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement du Ministère de l'Education de Base, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Vina, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Maire de la Commune de Belel, Maître d'Ouvrage, les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Lougga Dubbi (lot1) et l'Ecole Publique de Kona Djenai (lot2).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- LOT 1 **Dix sept Millions (17 000 000) FCFA**. EPB DE KONA DJENAI
- LOT 2 **Dix sept Millions (17 000 000) FCFA**. EPB DE KONA LOUGGA DUBBI

4. Allotissement

Deux lots

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire : lot 1 n° lot2 n°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina à Ngaoundéré dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **45.000 (quarante cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Belel

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (5) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina contre récépissé, au plus tard le 16 Janvier 2017 à 13 Heures et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT **
N°003/AONO/DDMAP/CDPM/SPM/2017 du 27 Décembre 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUGGA DUBBI (loti) ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE KONA DJENAI (lot2) EN PROCEDURE D'URGENCE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

- **340 000 (Trois cent quarante mille) FCFA** pour le LOTI
- **340 000 (Trois cent quarante mille) FCFA** pour le LOT 2

Valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement

Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 16 Janvier à 14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de **trois (03) mois** et être conformes aux modèles.

mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/no
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

NB. Tout prestataire peut soumissionner les deux lots mais ne peut être attributaire de plus d'un lot

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina Téléphone : 222 25 14 17 dès publication du présent avis

NGAOUNDERE le 2 Décembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

DJODJOL ERIC DIEUDONNE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA VINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/DDMAPDPM/SPM/2017 DU 27 DÉCEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE WASSANDE DANS LA COMMUNE DE MBE ENPROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , 0
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement du Ministère des Enseignements Primaires, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Vina, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Maire de la Commune de NYAMBAKA, Maître d'Ouvrage Délégué, pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de WASSANDE.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **17 000 000 (dix-sept millions) FCFA**.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina à Ngaoundéré dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **45.000 (quarante cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Nyambaka.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (5) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina contre récépissé, au plus tard le 16 Janvier 2017 à 13 Heures et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/DDMAP/CDPM/SPM/2017 du 27 Décembre 2016

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE WASSANDE EN PROCEDURE D'URGENCE

« A n 'ouvrir qu 'eu séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'Ouvrages Délégués pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **340 000 (trois cent quarante mille) FCFA**.

Valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement

Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 16 JAN 2017 à heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina dans la salle de réunion de la Délégation

Départementale des Marchés Publics de la Vina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina, Téléphone : 222 25 14 17 dès publication du présent avis.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

NGAOUNDERE le 27 Décembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

DJODJOL ERIC DIEUDONNE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA VINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DDMAP/CDPIM/SPM /2017 DU 27 DÉCEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BELEL DANS LA COMMUNE DE BELELEN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , 0
IMPUTATION
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement du Ministère de l'Education de Base, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Vina, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Maire de la Commune de Belel, Maître d'Ouvrage, pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de Belel

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :
- **dix sept Millions (17 000 000) FCFA. EPS DE BELEL**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2017 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina à Ngaoundéré dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **45.000 (quarante cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Belel

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (5) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des

Marchés de la Délégation départementale des Marchés Publics de la Vina contre récépissé, au plus tard le 16 Janvier à 13 Heures et devra porter la mention:

**' D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT) N°001/AONO/DDMAP/CDPM/SPM/2017 du 27 Décembre 2016
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BELEL EN PROCEDURE D'URGENCE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'Ouvrages Délégués pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

- 340 000 (Trois cent quarante mille) F CFA

Valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement

Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 16 Janvier 2017 à 14 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
---	--	---------

2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	Laproposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

NB. Tout prestataire peut soumissionner les deux lots mais ne peut être attributaire de plus d'un lot

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina Téléphone : 222 25 14 17 dès publication du présent avis.

NGAOUNDERE le 10 Janvier 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

DJODJOL ERIC DIEUDONNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/PR/MINMAP/SG/DR/ES/CRPM/ 2017 DU 11 JANVIER 2017 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION MT/BT TRIPHASÉ DE L'AXE HÔPITAL RÉGIONAL DE BERTOUA - MORNOU 2 (GIC PROTCAO) DANS LE DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est, Autorité Contractante, lance pour le compte de l'Administration bénéficiaire, un Appel d'Offres National ouvert pour la réalisation de l'opération ci-dessous indiquée.

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'électrification rurale par extension MT/BT triphasé de l'Axe Hôpital Régional de Bertoua - Mornou 2 (GIC PROTCAO) dans le Département du LOM et DJEREM, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Le Réseau MT triphasé en câble Almélec 3-4.4 mm² ;
- Le poste de transformation MT/BT TRIPHASEE H61 160 KVA-1 5 KV/B2 ;
- Le réseau BT triphasé en câble pré assemblé 3x50+NP+I EP et câble torsadé;
- Les prestations diverses.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des travaux est de Soixante huit millions six cent dix mille (68 610 000) F CFA.

4. Allotissement

sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine d'électrification.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'investissement Public (BIP) de la République du Cameroun.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services de l'Autorité Contractante à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des infrastructures (Cellule d'Appui au lancement des Avis d'Appel d'Offres) sise au quartier Ekombitié de Bertoua.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des Services de l'Autorité Contractante à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des infrastructures (Cellule d'Appui au lancement des Avis d'Appel d'Offres) sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de Cent mille (100 000) F CFA.

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en **Sept (07)** exemplaires dont **Un (01)** original et **Six (06)** copies marquées comme tels seront déposées en un temps contre récépissé sous plis fermés, dans les Services de l'Autorité Contractante à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service Marchés des infrastructures (Cellule d'Appui au lancement des Avis d'Appel d'Offres) au plus tard le 10/02/2017 à 10 heures. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01 /AONO/PR/SG/MINMAP/DR/ES/CRPM/2017 du 11 janvier 2017
Pour l'exécution des travaux d'électrification rurale par extension MT/BT triphasé de l'axe Hôpital Régional de Bertoua - Mornou 2 (GIC PROTCAO) dans le Département du LOM et DJEREM, Région de l'Est.
Financement: **BIP2017**
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution intégrale de ces travaux est fixé Trois (03) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution est fixé à **Un million trois cent soixante douze mille deux cents (1 372 200) F CFA**

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt, ainsi que celles ne respectant pas le mode de présentation et de séparation des offres seront déclarées irrecevables à l'ouverture.
Sous peine d'élimination, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera éliminée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 10/02/2017 à 11 heures, en un temps, à la salle de réunion du Contrôle Financier Régional de l'Est en présence des soumissionnaires.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants:

a. Critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Offre Administrative

- Absence d'une administrative requise ;
- la fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Offre Technique

- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives: copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre et attestation de location assortie de la copie certifiée de la carte grise si matériel en location);
- note technique d'évaluation inférieure à vingt huit (28) "oui" sur 34 critères;
- N'avoir pas produit le plan normalisé du réseau électrique à construire ;
- N'avoir pas justifié de réalisation d'électrification d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000 (quarante millions) : ((pièces justificatives : copie première et dernière page du contrat, et PV de réception provisoire ou définitif) ;

Offre Financière

- offre financière incomplète (Absence d'un document requis);
- l'absence de l'attestation de solvabilité bancaire d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000 (quarante millions) F CFA
- Absence d'un prix unitaire quantifié;

b. Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- le personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- le matériel de chantier à mobiliser;
- les références de l'Entreprise ;
- Le Chiffre d'affaires de l'entreprise supérieur ou égal à 50 000 000 F CFA ;
- la visite des lieux ;
- la méthodologie ;
- le planning d'exécution des travaux ;
- la présentation générale de l'Offre.

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat sur l'étendue du territoire national, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure, chantiers abandonnés, malfaçons flagrantes ou constat de carence notifié dans les Six (06) mois précédent l'attribution, contrat en cours de résiliation).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant Cent Vingt (120) jours à partir de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés des infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

BERTOUA le 11 Janvier 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MENYOU EZE MICHEL

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/PR/MINMAP/SG/DR/ES/CRPM/ 2017 DU 11 JANVIER 2017 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE À MORNOU2 {GIC PROTCAO) DANS LE DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est, Autorité Contractante, lance pour le compte de l'Administration bénéficiaire un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux ci-dessous indiqués.

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'adduction d'eau potable à Mornou2 (GIC PROTCAO) dans le Département du LOM et DJEREM, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Construction d'un forage productif d'au moins 5M3 avec pompe électrique triphasé immergé;
- Construction d'un château d'eau avec réservoir de 30m3 surélevé à 10m sous radie
- Fouilles et pose canalisation sur 1500m linéaires.

-Fourniture et pose d'un groupe électrogène de secours 10 KVA + réservoir 1000 litres;

- Construction et pose des bornes fontaines;
- Les prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des travaux est de cinquante-six millions quatre cent trente-deux mille (56 432 000) F CFA.

4. Allotissement

sans objets.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte a toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'investissement Public (BIP) de la République du Cameroun.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des infrastructures (Cellule d'Appui au lancement des Avis d'Appel d'Offres) sise au quartier Ekombitié de Bertoua.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des infrastructures (Cellule d'Appui au lancement des Avis d'Appel d'Offres) sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **Cent mille (100 000) F CFA.**

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en **Sept (07)** exemplaires dont **Un (01)** original et **Six (06)** copies marquées comme tels seront déposées en un temps contre récépissé sous plis fermés, à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés ,des infrastructures (Cellule d'Appui au lancement des Avis d'Appel d'Offres) au plus tard le 10/02/2017 à 12 heures. Elle

devra porter la mention :

" APPEL D'Offres national OUVERT N°02/AONO/PR/SG/MINMAP/DR/ES/CRPM/2017 du
11 janvier 2017

Pour l'exécution des travaux d'adduction d'eau potable à Mornou2 (GIC PROTCAO)
dans le Département du LOM et DJEREM, Région de l'Est.

Financement : **BIP2017**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution intégrale de ces travaux est fixé à cinq (05) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution est fixé à **Un million cent vingt-huit mille six cents soixante (1 128 640) F CFA**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard Trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après la constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt, ainsi que celles ne respectant pas le mode de présentation et de séparation des offres seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

Sous peine d'élimination, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera éliminée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu 10/02/2017 à 13 heures, en un temps, à la salle de réunion de la Délégation Régionale des marchés publics de l'Est en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants:

a- Critères éliminatoires.

Offre Administratif

- Absence d'une pièce administrative requise,
- * Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Offre Technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives: copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre et attestation de location assortie de la copie certifiée de la carte grise si matériel en location) ;
- Non possession en propre ou en location d'un atelier de forage type foreuse et compresseur;
- N'avoir pas justifié de réalisation d'adduction d'eau d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 (trente millions) ; (pièces justificatives: copie première et dernière page du contrat, et PV de réception provisoire ou définitif);
- N'avoir pas produit le plan normalisé du réseau d'adduction d'eau à construire ;
- Note technique d'évaluation inférieure d vingt-huit (28) "oui" sur 34 critères;

Offre Financière

- offre financière incomplète (absence d'un document requis) ;
- absence de l'attestation de solvabilité bancaire d'un montant supérieur ou égal d 30.000.000 (trente millions) F CFA ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié

b- Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire suivant la grille)

- personnel d'encadrement de l'entreprise ;
 - matériel de chantier à mobiliser;
 - références de l'Entreprise ;
 - Chiffre d'affaires de l'entreprise supérieur ou égal à 40 000 000 F CFA ;
 - visite des lieux ;
 - méthodologie ;
-
- planning d'exécution des travaux ;
 - présentation générale de l'Offre.

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire titulaire d'un contrat en cours de résiliation sur l'étendue du territoire national ou ayant des performances peu satisfaisantes (mise en demeure, chantiers abandonnés, malfaçons flagrantes ou constat de carence notifié dans les Six (06) mois précédant l'attribution)

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant Cent Vingt (120) jours à partir de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés des infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

BERTOUA le 11 Janvier 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MENYOU EZE MICHEL

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DJÉREM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOM ET DJEREM/2017
DU10/01/2017. POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE
MATERNELLE DE TIGAZA GRPE I**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 51 15 641211 222224

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU LOM ET DJEREM, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de Bertoua Ier, Maître d'Ouvrage, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d' un bloc maternel à l'école Maternelle de Tigaza gpe 1

LOT	Infrastructure	Commune	Montant prévisionnel (FCFA)	Imputation
	Un bloc maternel à l' Ecole Maternelle de Tigaza Gpe I	Bertoua 1er	25 000 000	51 15 641211 222224

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur:

Construction d'un bloc maternel:

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? Les terrassements;
- ? Les fondations;
- ? Les maçonneries et élévation ;
- ? La charpente - la couverture et le plafond ;
- ? Les menuiseries métalliques et vitrerie;
- ? Les menuiseries bois
- ? Plomberie - Sanitaires ;
- ? L'électricité;
- ? La peinture;
- ? Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

vingt-cinq millions

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2017.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM à BERTOUA sise 25, rue 806 perpendiculaire rue SABBAL LEGCO, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM à BERTOUA sise 25, rue 806 perpendiculaire rue SABBAL LEGCO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la recette municipale de la Mairie de BERTOUA, de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli ferme à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM (Service de la Passation des Marchés), au plus tard le **13/02/2017 à 14 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/PR/MINMAP/CDPM/LOM ET DJEREM/2017 DU 10/01/2017,
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE TIGAZA Grpe
|
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Quatre mois (04 mois).

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de **2% du montant prévisionnel soit Cinq cent mille francs CFA (500 000 FCFA)**.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM, sise 25, rue 806 perpendiculaire rue SABBAL LECCO le **13/02/2017 à 15 HEURES** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du LOM et DJEREM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires:

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire;

b. Offre technique

- 1) Offre technique Incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification ;
- 4) N'avoir pas Justifié sur les deux (02) dernières années (2015 et 2016) la réalisation de projets de construction ou d'entretien de BTP pour un montant cumulé d'au moins vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA

NB: Les Entreprises n'ayant pas encore d'expérience dans le domaine peuvent se mettre en groupement avec celles ayant des références pour valider le critère n°4)

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicites dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieure ou égal à 80% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont:

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du LOM et DJEREM, aux numéros de téléphones ; 222 24 16 38/ 222 24 15 62

BERTOUA le 10 Janvier 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

BABA Fridolin



CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/16/AONO/CSPH/CIPM
DU 12 JANVIER 2017 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUE BUREAUX
A LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
625/12

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) lance en procédure d'urgence, pour le compte de la CSPH, exercices 2017, 2018 et 2019, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif à la souscription d'une police d'assurance multirisques bureaux concernant l'immeuble Siège dudit organisme sis à Yaoundé, et l'immeuble de Rapport situé à Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture à la CSPH des prestations de service d'Assurance Multirisques Bureaux pour son immeuble Siège à Yaoundé et l'immeuble de Rapport à Douala, conformément aux Termes de Référence définis dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Compagnies d'Assurances de Droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA)

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CSPH des exercices 2017, 2018, 2019 dont l'imputation est 625/12.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis au Bureau des Marchés sis au 3^e étage de l'immeuble Siège de la CSPH, porte 339.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent Avis à la CSPH, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 75 000 (soixante-quinze mille)** représentant les frais d'achat du dossier au compte d'affectation spécial (CAS) 335988-60-001.94 ARMP ouvert dans les agences BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

9. Remises des offres

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires, dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, et déposée au Bureau des Marchés sis au 3^e étage de l'immeuble Siège de la CSPH, porte 339 au plus tard le **07 février 2017 à 10 heures**, heure locale, et être revêtue de la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/16/AONO/CSPH/CIPM DU 12 JANVIER 2017 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUE BUREAUX A LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

La période de couverture est de trente-six (36) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations pour la tranche ferme, répartis comme suit :

- Tranche ferme : exercice 2017 (douze mois)
- Tranches conditionnelles de douze mois chacune : exercices 2018 et 2019.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée au montant ci-dessous à savoir :

- 1.320.000 (Un million trois cent vingt mille) FCFA

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **07 février 2017 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunion du deuxième étage de l'immeuble Siège.

L'ouverture des offres financières se fera au même lieu par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

11.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

Le soumissionnaire ne doit pas être :

-sous surveillance

-sous administration provisoire

-en liquidation

Le soumissionnaire doit avoir un capital social supérieur à trois milliards Francs CFA (3 milliards F CFA)

Sont également considérés comme critères éliminatoires :

-Les fausses déclarations

-La substitution ou la falsification des pièces administratives

-L'absence de la caution de soumission

-L'absence d'agrément

-La présence d'informations financières dans l'offre technique

-La note technique inférieure à 80 points sur 100

11.2. Critères essentiels

Ce sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres.

L'offre technique sera évaluée sur cent (100) points selon les critères suivants,

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du soumissionnaire	05
Références spécifiques du soumissionnaire	10
Description détaillée des garanties offertes	12
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés	15
Couverture de la marge de solvabilité	10
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	15
Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	15
Facilités accordées	03
	100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Le marché sera attribué à l'offre évaluée la meilleure et/ou la plus avantageuse, réunissant le plus grand nombre de points et présentant les garanties techniques suffisantes.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de Département des Affaires Communes, 3^e étage, porte 332 de l'immeuble siège de la CSPH sis au carrefour Warda, à Yaoundé.

YAOUNDE le 12 Janvier 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELUNG CHE Paul

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°01/16/AONO/CSPH/CIPM OF
12 JANUARY 2017 FOR THE PROVISION OF OFFICE MULTI-RISK INSURANCE IN THE HYDROCARBONS
PRICES STABILIZATION FUND.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
625/12

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Director General of the Hydrocarbons Prices Stabilization Fund (CSPH) hereby launches on behalf of its corporation for the 2017, 2018 and 2019 fiscal years, an open national invitation to tender in emergency procedure for the provision of office multi-risk insurance in the CSPH Headquarters, and CSPH Douala Branch building, known as "Immeuble de Rapport".

2. Consistance des prestations

The services, subject of this tender, include the provision of office multi-risk insurance for both the CSPH headquarters and "Immeuble de Rapport", in accordance with the terms of reference defined in the Tender File (TF).

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

All insurance companies whose legal and business headquarters are located in Cameroon, and which fulfil all the conditions stipulated by the texts in force in the Member States of the Inter-African Conference on Insurance Markets (CIMA), are eligible to tender.

6. Financement

The services, subject of this invitation to tender, shall be financed by the budget of CSPH for the 2017, 2018, 2019 fiscal years, on the budget item line 652/12.

7. Consultation du Dossier

The Tender File may be consulted during opening hours, following the publication of this invitation to tender at the Bureau of Procurement of the CSPH headquarters, 3rd floor, and office n ° 339.

8. Acquisition du Dossier

The Tender File may be obtained during working hours at the CSPH headquarters, following the publication of this invitation to tender and upon presentation of the receipt for the payment of a non-refundable sum of CFA F seventy-five (75,000) thousand into the account 335988-60-001.94 ARMP, opened at the BICEC bank specifically for that purpose.

A copy of that receipt shall be deposited at the venue of withdrawal of the Tender File. Upon withdrawing the file, the bidders shall have their contact details (P.O. Box, phone) registered.

9. Remises des offres

Every bid shall be written in French or English in six (06) copies, including one (01) original and five (05) copies labeled as such, and submitted at the Bureau of Procurement of the CSPH headquarters, 3rd floor, office n°339, not later than 07 February 2017 by 10 am, local time, and shall bear the following inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°01/16/AONO/CSPH/CIPM OF 12 JANUARY 2017 FOR THE PROVISION OF OFFICE MULTI-RISK INSURANCE IN THE HYDROCARBONS PRICES STABILIZATION FUND.

“TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION”

10. Delai de Livraison

The length of the contract is thirty six (36) months, as from the date of notification of the Order of Service to commence the provision of insurance for the definite slot, broken down as follows:

- Definite slot : fiscal year 2017 (twelve months) ;
- Conditional slot of twelve months each: fiscal years 2018 and 2019.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of rejection of their bids, each bidder shall append to his administrative documents, a bid bond, valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of bids, and amounting to CFA F 1,320,000 (one million three hundred and twenty thousand) issued by a first- class financial institution licensed by the Ministry of Finance, whose list is in document n°11 of the Tender File.

The other administrative documents required, shall be produced either as originals or as certified true copies by the issuing offices or by an administrative authority (Senior Divisional officer, Divisional Officer, etc.) pursuant the provisions of the Special Texts governing the invitation to tender. These documents shall have been signed within a three (03) month period, or shall have been established after the date of signature of this invitation to tender.

Any bid not in conformity with the prescriptions of both this invitation to tender and the Tender File, shall be declared inadmissible, particularly, the absence of a bid bond issued as stipulated above, or the non-compliance of the document templates enclosed in the Tender File shall lead to the outright rejection of the bid.

13. Ouverture des Plis

The opening of bids shall be done in two phases:

The opening of administrative documents and technical offers, shall take place on **07 February 2017 as from 11 a.m**, by the CSPH Tender Board, 2nd floor.

The opening of financial bids shall be done on a later date by the same Commission and at the same venue.

Only bidders or their mandated representatives having perfect knowledge of the bids for which they stand, shall be allowed into the bid opening session.

14. Critères d'évaluation

11.1. Disqualifying criteria

The disqualifying criteria of this invitation to tender are the following:

- The bidder shall not be:
 - The bidder shall have a share capital greater than CFA F three (03) billion;
 - Under surveillance;
 - Under provisional administration;
 - On liquidation;
- False statement;
- Forged administrative documents;
- Absence of a bid bond;
- Absence of license;
- Presence of financial information in the technical bid;
- Grade lower than 80 points out of 100, on the technical bid.

11.2. Key Criteria

They refer to key criteria against which the technical and financial capacity of the bidders shall be assessed.

The technical bid shall be evaluated on 0-100 point scale, according to the following criteria:

Criteria	Grade (points)
General presentation of the bid	03
General track record of the bidder	05
Specific track record of the bidder	10
Detailed description of the guarantees offered	12
Terms of forfeiting the bid bond	12
Coverage of the regulated liabilities	15
Coverage of the solvency margin	10
Pattern of settlement of claims in a similar domain for the past five years	15

Valid reinsurance treaty in a similar domain	15
Facilities granted	03
	100

The key criteria and sub-criteria are detailed in the Special Texts governing the invitation to tender.

15. Attribution

The contract shall be awarded to the bid deemed the best and/or the most advantageous, with the highest grade and presenting sufficient technical guarantees.

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall be bound by their tenders for a period of ninety (90) days as from the deadline for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Further information may be obtained during working hours, from the CSPH Head of Department of General Affairs, 3rd floor, office n°332 of the CSPH headquarters, located at Carrefour Warda, Yaounde.

YAOUNDE le 12 Janvier 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ELUNG CHE Paul

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N°000001/C/CCAA/DG/DI/SDMP/SMI DU 09 JAN 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 00157/AONO/CCAA/CIPM/2016 DU 30 AOÛT 2016 RELATIF À LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ANNEXE DE LA CCAA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné, que ledit appel d'Offres a été déclaré infructueux.

Aussi, les soumissionnaires, sont-ils invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics (ARMP).

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ASSOUMOU KOKI Paule

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N° 000002/C/CCAA/DG/DI/SDMP/SMI DU 09 JAN 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00175/AONR/CCAA/CIPM/2016 DU 23 SEPTEMBRE 2016 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ORGANISATION PAR POSTE DE TRAVAIL À LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné, que ledit appel d'Offres a été déclaré infructueux par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la CCAA.

Aussi, les soumissionnaires, sont-ils invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics (ARMP).

YAOUNDE le 9 Janvier 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ASSOUMOU KOKI Paule

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO TSANAGA

COMMUNIQUE RADIO N° 077/CR/PR/MINMAP/SG/DREN/DDMT/2016 (DIFFUSER PLUSIEURS FOIS À L'ANTENNE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, Autorité Contractante, a l'honneur d'informer le public du résultat de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°04

Réf	objets	Attributaire	Note technique	Montant TTC du Marché	Montant prévisionnel	Délais d'exécution
AONO N°041	Travaux de Construction d'un Bloc de deux (02) Salles de Classe à l'Ecole Publique de Bao Vara, Commune de Roua. Budget : Dotation Générale de la Décentralisation, Exercice 2015	ETS ABDOULAYE ALI, BP 92 MORA	49/53 soit 92.45%	17 995 290 FCFA	22 000 000 FCFA	Trois (03) Mois

Le Directeur de l'Entreprise concernée est invité à passer à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo (service de la passation des Marchés Publics) pour l'établissement du projet de la Lettre-Commande.

Par ailleurs, le Directeur de l'Entreprise non retenue est prié de passer dans un délai de quinze (15) jours à effet de retirer ses offres auprès du service de la passation des marchés. Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution pour les soumissionnaires non retenus./.

MOKOLO le 27 Décembre 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

HAMAN POUKITTO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DECISION N°1574/D/MINEPAT/CAB DU 28 DÉCEMBRE 2016, PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0067/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 DU 20 OCTOBRE 2016, POUR L'OUVERTURE D'UNE PISTE À MEKALAT AVEC AMÉNAGEMENT DES ACCÈS AU PONT SUR LA RIVIÈRE LONGO, ARRONDISSEMENT DE ZOÉTÉLÉ, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

VU la constitution ;

VU le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

VU le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

VU le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

VU la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

VU le rapport de la sous-commission d'analyse des offres en date du 18 novembre 2016 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Ouvert N°0067/AONO/MINEPAT/CMSPM/2016 du 20 octobre 2016, pour l'ouverture d'une piste à Mekalat avec aménagement des accès au pont sur la rivière Longo, Arrondissement de Zoétélé, Département du Dja et Lobo, Région du Sud, en procédure d'urgence, est adjudgé aux CPNC Sarl BP: 16 389 Yaoundé, Tel: 242 802 440, pour un montant de **Vingt Neuf Millions Neuf Cent Soixante Dix Neuf Mille Huit Cent Quarante Six (29 979 846) FCFA, TTC.**

Article 2 : Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Décembre 2016

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

COMMUNE DE MOGODÉ

DECISION MUNICIPALE N° 011/DM/C/MOG/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ OBJET D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/C-MOG/CIPM/2016 DU 24 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT MULTIPLE SUR LE MAYO KWADJITCHE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO -TSANAGA. FINANCEMENT, RESSOURCE PROPRE (BUDGET COMMUNE DE MOGODÉ)- EXERCICE 2016

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOGODE

Vu La Constitution

-Vu La Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'orientation de la décentralisation et la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ,

-Vu Le décret n° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune Rurale de Mogodé.

-Vu Le décret no 2012/0075 du 8 Mars 2012 portant organisation du Ministère du Marché Publics.

- Vu Le décret 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des marchés publics ;

- Vu Le décret 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics ;

-Vu L'arrêté conjoint n°00000226/MINMAP/MINFI du 06 Août 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous-commission d'analyse des Offres ;

- Vu L'arrêté n° 00000207/ A/MINAT/DCPD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la commune de Mogodé, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord;

- Vu La décision n° 0051/D/MINMAP/ du 9 février 2015(constant à titre transitoire la composition des Commissions Interne de Passation des Marchés publics apures des certaines Communes ;

- Vu La circulaire N°002/CAB/PM du 04 Novembre 2002 relative à la procédure de passation des marchés publics ;

- Vu Le procès- Verbal de la session de plein droit du conseil Municipal du 16 Octobre 2013 constatant l'élection de Monsieur YAMA GILBERT aux fonctions de Maire de la Commune de Mogodé ;

- Vu Le procès-verbal de la sous-commission technique d'analyse des Offres , - Vu Le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Mogodé portant proposition d'attribution ;
-Considérant les nécessités de service ;

Article 1er : est pour compter de la date de signature de la présente décision, retenu adjudicataire du marché, objet d'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 11/AONO /CMOG/CIPM/2016 du 24 Octobre_2016 pour les travaux de construction d'un dalot multiple sur la Mayo kwadjihtche, dans l'Arrondissement de Mogodé, Département du Mayo-Tsanaga, l'entreprise indiquée ci- dessous :

REFERENCE	OBJET ET MAITRE D'OUVRAGE	FINANCEMENT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAIS
N°011/AONO/CMOG/CIPM/2016	Travaux de construction d'un dalot multiple sur la Mayo kwadjihche	Ressource Propre (Budget Commune de Mogodé) Exercice 2016	ETS VANDI TERI BP 192 MOKOLO	47 296 935	3 MOIS

Article 2: le Directeur de l'entreprise concernée est invité à passer à la Commune de Mogodé pour établissement du projet de la lettre commande.

Article 3 ; les entreprises non retenues sont priées de passer sous quinzaine retirer leurs Offres auprès de la cellule placée auprès du Maître d'Ouvrage : passer ce délai leurs Offres seront purement et simplement détruites.

Article 4 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MOGODE le 23 Novembre 2016

Le MAIRE

YAMA GILBERT

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

ADDITIF N°012/AD/PR/MINMAP/SG/DR/AD/SMI IMPORTANT PROROGATION DE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°030/AONO/DRMINMAP-AD/CRPM-AD/SMI/2016 DU 14 NOVEMBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES FORAGES DANS LA COMMUNE DE BELEL, RÉGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La date de dépôt et d'ouverture des offres de l'Appel d'Offres suscité, initialement prévue le lundi 05 décembre 2016 à 10 heures et 11 heures respectivement, est reportée au mardi 13 décembre 2016 aux mêmes heures.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La date de dépôt et d'ouverture des offres de l'Appel d'Offres suscité, initialement prévue le lundi 05 décembre 2016 à 10 heures et 11 heures respectivement, est reportée au mardi 13 décembre 2016 aux mêmes heures.</p>

NGAOUNDERE le 2 Décembre 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

BOUBAKARY SADOU

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !